49e ANNÉE. — N° 17.018
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8 rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 3 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger ..... 10 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
numéro 10 c.

MARDI 4 FÉVRIER 1919
SAINT GILBERT
SOLEIL : lever 7h20, coucher 5h13
LUNE : P. Q. le 7; pleine le 14

Alphonse XIII

Au cours d'une conversation qu'il a eue récemment avec un rédacteur d'une importante Revue madrilène, don Alphonse a fait des déclarations qui ne paraissent pas avoir retenu dans la presse française, plus généralement absorbée par les travaux de la Conférence de la paix, une attention proportionnée à leur importance. En termes chaleureux et d'un accent convaincant, le souverain espagnol annonce l'éveil d'une Espagne nouvelle. Aux lueurs du dévorant incendie qui a ravagé une grande partie de l'Europe, l'Espagne s'est ressaisie. Ces quatre années de guerre lui ont ouvert les yeux. « Malheureusement, dit le roi, nous avons un peu tardé à nous rendre compte de la situation. » C'est bien à ce que les fidèles amis de l'Espagne, dont nous sommes, essayaient sans succès de lui faire comprendre.

Empoisonnée par le virus allemand dont une monstrueuse propagande s'évertuait sans relâche à répandre les principes contagieux dans son corps social, l'Espagne a cru pendant cinquante mois aux impudents mensonges du prince de Ratibor et attendu vainement la réalisation de ses promesses fallacieuses. Elle n'en a pas moins essayé les répercussions de la guerre. Bénéficiaire dans sa politique de neutralité, elle n'en a pas moins subi les tribulations de la vie chère, le torpillage de ses navires de commerce, le malaise de ses divisions intestines, les mutineries de son corps de sous-officiers, les greves, les émeutes, elle n'en a pas moins connu tous les périls, tous les embarras, et, ce qui est pire pour une nation aussi fière, toutes les humiliations que lui a infligées l'étranger. Pendant ce temps, les ministères vivaient d'une vie factice et de faible durée, se constituant aujourd'hui, passant le lendemain la main à leurs successeurs quand les difficultés s'accentuaient, et le douloureux spectacle recommençait avec ceux-ci.

Mais tout cela est le passé. Ne parlons plus du passé. C'est de son avenir que maintenant l'Espagne prétend s'occuper. M. de Romanones l'a dit dans une conversation qu'il a eue avec les journalistes madrilènes à son retour récent de Paris. C'est également l'avis de don Alphonse, qui, après avoir reconnu que « l'Espagne a tardé à se rendre compte de la situation » ajoute qu « il est nécessaire de rattraper le temps perdu ». En même temps, il rend hommage aux qualités de M. le comte de Romanones, qui est, déclare-t-il, « un des hommes d'État espagnols » — nous nous permettons, nous, de dire le seul — « qui montra le plus de courage pendant la guerre, par la conviction de ses opinions et par la manière de les exposer, et dont la loyauté et le patriotisme à toute épreuve ont rendu d'immenses services à l'Espagne ».

Laissons donc le passé de côté. Les récriminations ne servent à rien. L'Espagne n'a pas cru devoir, au milieu de cette épouvantable tourmente, venir se placer aux côtés de l'Entente, comme il était de son intérêt. Chacun est maître de sa politique. Nous conviennons cependant que l'Espagne a rendu de grands services à la France au point de vue économique; l'opinion lui en est particulièrement reconnaissante. Ajoutons que la Catalogne a organisé un corps de volontaires qui ont noblement accompli leur devoir sur les champs de bataille en mêlant leur sang à celui de nos soldats. Rien de cela la France ne l'oublie et elle en garde une profonde gratitude. Mais, encore une fois, fixons plutôt nos regards sur la politique de l'Espagne nouvelle que définit le jeune souverain en disant que ce pays a besoin d'« une politique nationale excluant absolument toute politique de parti, une politique économique, une politique démocratique, au sens le plus largement social du mot »

Ces idées ne sont pas chez don Alphonse aussi nouvelles qu'on pourrait le croire. Il y a une quinzaine d'années, il parcourait notre région du Sud-Ouest en automobile. La *Petite Gironde* avait chargé un de ses plus anciens et de ses meilleurs reporters de suivre ses pas. L'accueil que lui fit le souverain fut des plus charmants et des plus cordiaux. D'Arcachon à Pau et de Pau à Hendaye, ce furent des courses échevelées. Le roi était accompagné de son secrétaire des commandements. Les touristes restèrent huit jours ensemble. Don Alphonse se montrait ardent dans les poussées de folle vitesse qu'il imprimait à sa machine. Il était surtout très enjoué. Dans l'abandon de ses nombreuses conversations, dont il avait proscrit expressément toute étiquette de cour, il déclara un jour à notre collaborateur : « Je suis plus démocrate peut-être que vous. Oui, il est vrai, je suis roi. J'ai hérité de la couronne de mon père. Mais j'avoue que si les destins avaient fait de moi un simple citoyen, j'aurais aimé être l'élu du peuple et porté au suprême pouvoir par la vertu du suffrage universel librement exprimé. »

Pour des raisons de haute convenance, la *Petite Gironde* ne crut pas devoir, à l'époque, reproduire cette intéressante déclaration dans ses colonnes. Quinze ans sont passés là-dessus. Les nouvelles déclarations que vient de faire publiquement le roi nous permettent aujourd'hui de renoncer à la courtoise réserve d'hier, attendu qu'elles sont de la même essence que celles que l'automobiliste royal faisait naguère à notre excellent collaborateur sur la route de Labouheyre. Puisse donc la chevaleresque bravoure d'Alphonse XIII réaliser son beau programme de la transformation « franchement démocratique » de l'Espagne en établissant « la concorde entre le capital et le travail au moyen de concessions mutuelles » ! Puissent son intelligente activité et son amour du bien public « faire de l'Espagne un passage de transit mondial en améliorant ses communications par l'établissement d'un chemin de fer électrique à large voie, de la frontière française à Algésiras par Madrid » ! Puisse-t-il ouvrir des routes, améliorer les ports, construire des canaux, exécuter les divers travaux qu'il énumère ! Le gouvernement libéral de M. de Romanones l'aidera dans cette tâche patriotique, et il aura inscrit son nom d'une façon durable dans le Livre d'or des bons rois de la nation espagnole pour laquelle la France nourrit de si vives et si traditionnelles sympathies.

Alban DERROJA.

Réunion des journalistes républicains français

Paris, 2 février. — L'Association syndicale professionnelle des journalistes républicains français a tenu cette après-midi, à la mairie du dix-neuvième arrondissement, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Paul Strauss, sénateur, président de l'Association; assisté de MM. Maurice Faure et Edmond Théry, et de M. Victor Beau, secrétaire.

M. Paul Strauss a rendu un éloquent hommage à la mémoire des sociétaires ou fils de sociétaires tombés glorieusement pour la défense de la patrie.

Le trésorier M. Théodore Henry, et le secrétaire général, M. Mario-Sermet, ont donné lecture de leurs rapports, unanimement approuvés par l'assemblée.

Le soir, un banquet a réuni les membres de l'Association.

M. Paul Strauss présidait. M. Raymond Poincaré, président de la République, était présent, ainsi que, notamment : MM. Antonin Dubost, président du Sénat; Pams, ministre de l'intérieur; Louis Barthou, de l'Académie française, député, président de l'Association des journalistes parisiens; Klotz, ministre des finances; Lafferre, ministre de l'instruction publique; Adolphe Pichon, secrétaire général civil de la présidence de la République; Peuch, président du Conseil général; Ginisty, vice-président de l'Association; Autrand, préfet de la Seine; Raux, préfet de police; de Nalèche, vice-président du Syndicat de la presse parisienne.

Le barreau de Paris et les grandes Compagnies de chemins de fer étaient représentés ainsi que les différentes Associations de presse : presse républicaine départementale, presse parlementaire, presse judiciaire, presse économique et financière, Syndicat de la presse municipale, critique dramatique et la société des gens de lettres.

Au dessert, M. Strauss a dit :

« Nous avons eu la pensée de célébrer dans cette réunion confraternelle l'avènement de la justice immanente, la victoire de la République française, le retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine. »

Au nom du Syndicat de la presse parisienne, M. de Nalèche a déclaré alors s'associer de tout cœur aux paroles prononcées par M. Strauss. « Les directeurs, a-t-il dit, seront toujours heureux de faire droit au désir légitime qu'exprimeront leurs collaborateurs et confrères de la presse. »

M. Poincaré s'est levé à son tour.

Il a tout d'abord remercié « ses chers confrères d'hier et de demain d'avoir bien voulu, en reprenant la tradition douloureusement interrompue de leurs réunions familiales, se rappeler que lui-même est inscrit au livre des retraites des journalistes républicains. » (Sourires.)

Puis, après avoir très finement évoqué ses souvenirs d'étudiant et de jeune journaliste, M. Raymond Poincaré a parlé du rôle joué par la presse durant la guerre :

« L'heureux esprit de confraternité des journalistes dans la grande crise internationale que nous venons de traverser a été pour beaucoup, a-t-il dit, dans la belle tenue de la presse française. »

» Oh ! je ne parle pas, s'est écrié le Président de la République, des quelques aventuriers qui ont rendu leurs comptes à la justice. Ceux-là n'étaient pas des journalistes. Mais la presse quant à elle a, dès le début de la guerre, compris et pratiqué ses devoirs envers le pays. Je me souviens de la journée tragique où le gouvernement et moi nous l'avons convoquée tout entière, sans distinction de partis, à l'Elysée au moment même de l'agression allemande. Alors que je faisais appel à son dévouement et à son concours patriotique, elle a chaleureusement répondu à l'invitation que je lui adressais; elle a immédiatement donné l'exemple de l'union sacrée, et, pendant que l'armée réalisait des prodiges pour sauver la France et la liberté, pendant qu'un grand nombre de journalistes mobilisés se signalaient par des actions d'éclat ou tombaient sur le champ de bataille, la presse, bien que privée d'une grande partie de ses collaborateurs, bien que restreinte rationnée jusque dans son papier, la presse a accompli des efforts magnifiques pour rester coûte que coûte à la hauteur de sa grande mission, pour élever constamment le moral de l'arrière et pour entretenir, même aux heures les plus sombres, la confiance, l'énergie et la sérénité nationales. Elle a droit aujourd'hui à la reconnaissance du pays. » (Applaudissements répétés.)

En terminant, le président Poincaré se demande quels immenses services la presse ne peut rendre encore à la nation si, comme il n'en doute pas, elle veut entreprendre elle-même l'étude consciencieuse des solutions nécessaires et remplir hardiment son rôle d'éducatrice, « si, en continuant de donner au pays des conseils de concorde et d'union, elle le conduit résolument vers l'avenir, dans la foi et dans la lumière. »

Et le Président, aux applaudissements unanimes de l'assistance, a levé son verre :

« En l'honneur de l'Association des journalistes républicains; en l'honneur de la presse, reine de l'esprit public, impératrice de l'opinion. » (Applaudissements prolongés.)

La Conférence de la paix

La commission des responsabilités élit comme président M. Lansing

La Commission des responsabilités de la guerre et des sanctions s'est réunie aujourd'hui au ministère de l'intérieur. M. André Tardieu, délégué français, a prononcé un discours, dont voici les passages essentiels :

« Nous voulons faire une paix juste qui s'impose d'elle-même par son équité à la conscience des peuples. Comment pourrions-nous méconnaître qu'avant de régir la paix, la justice doit appliquer ses sanctions aux auteurs de l'agression qui a jeté à la mort des millions d'hommes. Nous voulons faire une paix égale pour tous, assurant à chaque nation forte ou faible la sécurité et la dignité.

» Comment pourrions-nous négliger d'affirmer cette égalité devant le tribunal de la conscience universelle par la recherche des responsabilités qui sont à la base de l'attentat dont le monde entier a été la victime? Nous voulons, et ce mot dit tout, établir la paix, une paix qui dure, une paix qui porte en elle-même sa garantie. Comment pourrions-nous rester sourds à l'appel qui nous vient des tombes pour le **châtiment des coupables et pour la protection de l'humanité contre la récidive du crime** ?

» Cette œuvre est vaste et difficile. Il me semble qu'elle comporte trois parties principales : d'abord l'étude des faits qui, par le témoignage des victimes établiront à la charge des coupables la préméditation, la violation des traités, celle du droit des gens et celle des lois de la guerre; ensuite, le crime étant caractérisé, la recherche des responsabilités qui ressortiront des faits eux-mêmes; enfin la fixation des règles d'après lesquelles les sanctions seront définies et appliquées. »

En terminant, M. Tardieu a proposé comme président permanent M. Robert Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

M. Venizelos expose les revendications grecques

Paris, 3 février (officiel) — Le président des Etats-Unis d'Amérique, les premiers ministres et les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique, de l'empire britannique, de la France, de l'Italie et les représentants du Japon, ont tenu une réunion ce matin, de onze heures à une heure.

Ils ont entendu M. Vénizelos, qui a exposé les revendications territoriales de la Grèce.

L'ARMISTICE

L'Allemagne livre des machines agricoles

Zurich, 2 février. — La commission de l'armistice, dans un appel au peuple allemand, fait connaître que, conformément aux délibérations de Trèves, l'Allemagne aura à livrer avant le 1er mars un premier lot de 19,500 machines agricoles, sur les 58,000 machines que l'Entente exige d'elle.

La commission souligne que ces machines étant en partie immédiatement exigibles, un recensement a été fait auprès de tous les fabricants allemands afin d'organiser la production maxima. 400 charrues à vapeur devront également être livrées avant le 1er juin prochain. Or, comme il est matériellement impossible à l'Allemagne de les fournir, le gouvernement a pris également toutes les mesures pour fournir à leur place à la France des charrues automobiles en grand nombre.

Le titre juridique de la France sur l'Alsace et la Lorraine

Paris, 2 février. — La Société française de droit international vient d'examiner le « titre juridique actuel de la France sur l'Alsace et la Lorraine ». Sur un rapport très documenté, M. May, professeur à la Faculté de droit de Paris, auteur d'une étude classique sur le traité de Francfort, démontre, en évitant toute raison sentimentale et en se plaçant au point de vue juridique que, sans attendre le traité de paix qui n'aura ici qu'à reconnaître son titre, la France est redevenue souveraine des pays que l'empire allemand nomma l'Alsace-Lorraine, dès qu'en lui déclarant la guerre, l'Allemagne a déchiré le traité de paix.

« Qu'on le veuille ou non, a dit M. May, l'Alsace et la Lorraine ont fait retour à la France en vertu, si on peut ainsi parler, de la force juridique des choses. »

Le chemin de fer de Bagdad passe aux Anglais et les chemins de fer turcs aux Français

Bâle, 2 février. — Les autorités britanniques ont pris possession du chemin de fer de Bagdad. Les chemins de fer de la Turquie d'Europe sont placés sous l'administration française.

Les adieux de l'amiral Wilson à Brest

Brest, 2 février. — Le vice-amiral Wilson, commandant les forces navales américaines en France a adressé aujourd'hui ses adieux à la population brestoise. Il déclare qu'au moment de regagner les Etats-Unis, il tient à exprimer sa sympathie à ses hôtes de quinze mois :

« Nous quittons Brest, dit l'amiral Wilson, en conservant le meilleur souvenir des Brestois et nous espérons bien que dans les années à suivre nos navires auront la joie de pouvoir profiter plus fréquemment de l'hospitalité de cet excellent port. »

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU doit recevoir un nouveau commandement

Paris, 3 février. — Certains de nos confrères ont annoncé que le général de Castelnau quittait le commandement du groupe des armées de l'Est et prenait sa retraite. Sous cette forme la nouvelle est inexacte, car le général de Castelnau a été maintenu en activité sans limite d'âge en décembre 1916, comme ayant commandé devant l'ennemi. La même mesure a été prise d'ailleurs pour le maréchal Joffre et le maréchal Foch alors qu'ils n'étaient que généraux.

La vérité est que le groupe des armées de l'Est que commande le général de Castelnau sera dissous le 5 février, et la lettre de commandement du général lui sera par le fait même retirée. Mais cette mesure s'applique à tous les groupes d'armées qui n'ont plus de raison d'être; on commence par celui des armées de l'Est parce qu'il est le moins intéressé à l'occupation en Allemagne.

Le général de Castelnau reviendra à Paris, où il sera rejoint bientôt par les généraux Fayolle et Maistre, qui commandent les deux autres groupes d'armées. Une nouvelle lettre de commandement sera donnée au général de Castelnau ainsi qu'à plusieurs autres généraux, des inspections d'armées leur seront attribuées; par cette mesure sera reconstitué le Conseil supérieur de la guerre qui existait avant la guerre. L'inspection dévolue au général de Castelnau sera particulièrement importante.

En Allemagne

Les troubles de Brême

Bâle, 2 février. — Conformément à l'accord intervenu le 2 février à trois heures du matin, les commissaires du peuple de Brême ont déclaré être disposés, sur la demande du gouvernement d'empire à se retirer. La classe ouvrière armée de Brême est prête à livrer les armes et les munitions au conseil des soldats du 9e corps d'armée.

Le conseil supérieur des soldats de Grand-Hamburg et le conseil des soldats du 9e corps se sont portés garants de l'exécution du désarmement et du rétablissement de l'état normal à Brême.

Les majoritaires de Brême ont demandé au gouvernement de retirer immédiatement la division de Gerstenberg envoyée dans cette ville, son mandat étant rempli. La division a déclaré qu'elle ne pénétrerait pas en ville et des renforts ne viennent pas du dehors.

Le dictateur bolcheviste de Brunswick

Amsterdam, 3 février. — La République de Brunswick serait dominée par un véritable dictateur nommé Merges. Ce dernier, installé au château de Brunswick, aurait accumulé armes et munitions et recruté une garde rouge dont les soldats touchent 17 marks par jour. Beaucoup d'ouvriers quittent les usines pour tâcher d'entrer dans cette petite armée. Le pays est terrorisé par des marins, dont un grand nombre a séjourné dans les prisons de Cologne. Les habitants qui disposent de quelques ressources ont jugé prudent de quitter la ville.

Les spartakistes désarment la garde de la Constituante

Zurich, 3 février. — Une centaine de soldats chargés d'assurer un service d'ordre et de rendre les honneurs pendant la session de la Constituante ont été désarmés par ordre du conseil des ouvriers et soldats de Weimar. Les officiers ont été arrêtés. Le gouvernement, informé de ces faits, a pris immédiatement des mesures très sévères.

Les P. T. T. et la vie chère

L'administration va demander au Parlement de relever de 200 0/0 les traitements jusqu'à 4,000 fr.

Paris, 2 février. — Le Syndicat national des agents des P. T. T. ayant organisé, ce matin, à l'Union des Syndicats, rue Grange-aux-Belles, un grand meeting corporatif pour élaborer le programme des revendications des différentes catégories du personnel des P. T. T.

Les postiers avaient répondu nombreux à l'appel du Syndicat, et, dès neuf heures, sous-agents et ouvriers emplissaient la grande salle. Après avoir entendu les discours de MM. Dupont, secrétaire général; Métayer, de l'Union des agents des douanes et Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., les postiers ont voté par acclamation un ordre du jour dans lequel on lit : « Constatant que le prix de la vie a augmenté de 200 % et estimant que les traitements doivent être majorés dans la même proportion, ils donnent mandat au conseil syndical de soutenir ce programme; mais, craignant les lenteurs habituelles de l'administration, réclament, en attendant l'exécution en date du 1er janvier 1919, le paiement d'une indemnité correspondant à l'augmentation constatée de 200 %, soit 10 fr. par jour d'indemnité de vie chère au lieu des 5 fr. actuels. »

Ajoutons que samedi, le conseil syndical, qui était allé présenter au ministre le cahier de ses revendications, entendit, à sa grande surprise, M. Pasquet, secrétaire général des P. T. T., énumérer le programme de l'administration, programme qui, sous forme d'un projet de loi, va être présenté au Parlement, et en vertu duquel l'administration demandera au Parlement un relèvement des traitements de 200 %. Ce relèvement portera jusqu'au traitement de 4,000 francs, qui, conséquemment, sera élevé à 12,000 fr. Au-dessus de 4,000 fr., les traitements pourront bénéficier d'un relèvement dont le taux sera dégressif au prorata de leur élévation. Les charges de famille seront prises en considération. L'échelle des traitements des dames employées sera désormais la même que celle des hommes; un repos hebdomadaire payé sera strictement assuré par un renforcement de personnel. L'augmentation de 200 % ne présente qu'un caractère provisoire. A des époques déterminées, elle pourra s'élever encore par portions de 50 % si la révision des conditions de l'existence en démontre la nécessité.

D'autre part, dès que la vie économique se sera stabilisée à un étiage inférieur à celui d'aujourd'hui, comme on l'espère, l'augmentation pourra être ramenée au taux de 100 %. Ce minimum sera maintenu, et alors régulièrement incorporé aux traitements.

LES BOUTIQUES D'ALI-BABA

Sous ce titre, un de nos confrères fait, dans le « Temps », le procès des marchands qui, assoufles de lucre, dépouillent, à vrai dire, leur clientèle.

Actuellement, dit-il, la question du beurre préoccupe peut-être autant les ménages que le problème du banqt de Ternesvar, et l'énigme du lait et des œufs leur paraît aussi troublante. A cela, il faut encore ajouter l'anxiété causée par la crise de l'habillement, qui fait que l'on se demande s'il ne faudra pas dépenser une petite fortune pour obtenir un pardessus ou une paire de chaussures.

Nous vivons, déclare notre confrère, « sous le régime du chaos et de l'anarchie des mercuriales ».

Pendant qu'au quai d'Orsay des gens de bonne volonté nous préparent une ère de justice et d'honnêteté, les marchands, dans leurs cavernes, nous pillent avec tranquillité. « On n'y tond pas le client, on le passe au papier-verre. S'il proteste, les raisonnements et les calculs ne manquent pas de lui prouver que tout est introuvable et si cher qu'on y perd en le servant. » Nous connaissons l'antienne. La vérité, c'est que la plupart des mercantis ont « des âmes de pirates et de naufrageurs ».

L'auteur de l'article, qui constate que les pouvoirs publics ont fini par s'émouvoir, nous rapporte que M. Emile Desvaux, conseiller municipal de Paris, a déclaré ces jours derniers que les arrivages de denrées dans la capitale sont supérieurs ou tout au moins égaux aux besoins de la population, et qu'un marchand de viande en gros, récemment démobilisé, n'a pas craint de dire : « Je ne sais pas pourquoi les bouchers détaillants demandent des prix abusifs, bien audessus de ceux qu'ils devraient exiger, et surtout de ceux que, nous, nous leur faisons. Je vois des pratiques qui me dégoûtent. »

« Alors, que signifie la hausse continue? demande notre confrère. Ne pensez-vous pas que trop de gens s'intéressent à notre alimentation, à notre entretien? Cela rappelle ces nuées de portefaix qui, dans les ports de la Méditerranée, s'abattent sur les voyageurs avec bagages; pour quatre petits colis et un étui à parapluies, vous avez une demi-douzaine de faquins qui vous forment une petite escorte d'honneur. Ils sont pour la division extrême du travail — et l'intensification du bakchich. Le métier n'est pas fatigant...

» Quand nous lisons dans un journal qu'on intente des poursuites contre des trafiquants ou qu'on procède à leur arrestation, cela nous réjouit et nous soulage. Nous en publions le malheur des temps. C'est un effet de la « purgation des passions ». Notre indignation, notre colère longtemps contenues s'épanchent et se dissipent. Mais, hélas! cela ne nous empêche pas, le lendemain, de trouver le beurre en pleine ascension. Il est de plus en plus ferme, comme disent les boursiers. Encore s'il était bon !... »

L'article du « Temps » ne vise que le commerce parisien, mais il aurait pu être aussi bien écrit pour la France entière, pour les grands centres surtout, entre autres Bordeaux, où les difficultés de la vie sont pires encore que dans la capitale.

Les cheminots demeurent mobilisés

Paris, 3 février. — Le décret sur le nouveau régime des chemins de fer a été en général mal interprété. Contrairement à ce qui a été dit, il résulte très nettement du texte que les réseaux demeurent soumis, comme antérieurement, au régime de la réquisition et que le personnel restera mobilisé.

L'arrêt de nos constructions navales

Paris, 3 février. — Le tonnage des navires marchands actuellement en construction chez les alliés et les neutres atteint 5 millions de tonnes, soit quatre fois le tonnage total de notre flotte commerciale. L'Angleterre a elle seule a sur chantiers 425 navires, représentant près de 2 millions de tonnes, et l'on prévoit de nouvelles et nombreuses mises sur cale, tant est grand l'afflux des ouvriers spécialistes démobilisés. En France, en dépit d'efforts très louables et d'excellentes intentions, notre industrie des constructions navales poursuit son sommeil léthargique faute de tôles, de charbon et de main-d'œuvre.

La Neige

Aurillac, 3 février. — La neige est tombée en abondance dans le Cantal. La circulation sur les routes est devenue difficile. Dans certaines régions de l'arrondissement de Mauriac, les paysans, bloqués par les neiges, ne peuvent se déplacer qu'en traîneau.

Foix, 3 février. — Les communications avec la haute Ariège sont interrompues. Dans la région d'Ax-les-Thermes, la couche de neige a une épaisseur de 1 mètre 50.

AU PORTUGAL

Que se passe-t-il à Porto ?

Lisbonne, 2 février. — Que se passe-t-il à Porto? Telle est la question que tout le monde se pose à Lisbonne. Les voyageurs qui avec difficultés sont parvenus à rentrer à Lisbonne dépeignent la situation à Porto suivant leurs idées politiques respectives : les uns disent que tout va bien là-bas, que le calme est complet; les citoyens sont traités avec respect par les autorités, la crise alimentaire est résolue. Le prix des denrées de première nécessité a diminué de moitié. Quelques agitateurs carbonari ont été fusillés, ce qui a fait fuir les autres.

Au contraire d'autres assurent que la terreur règne à Porto, et qu'il est impossible que la situation se prolonge ainsi. Ils ajoutent que M. Paiva Conceiro et le comte Mangales ont une puissante automobile préparée pour les emporter le cas échéant en Espagne. Ce qui est positif, c'est que le gouvernement prend les mesures les plus énergiques et que la défaite des révolutionnaires est escomptée.

SUCCES DES REPUBLICAINS

Madrid, 3 février. — Des nouvelles parvenues du Portugal à la frontière annoncent que dans le combat du 30 janvier, les républicains ont triomphé des monarchistes, qui ont eu cinquante morts et deux cents blessés. La place de Chaves est toujours au pouvoir des républicains, et ceux-ci marcheraient sur Porto.

LES ROYALISTES CONTINUENT À AFFIRMER LEURS SUCCES

Porto, 1er février (retardée). — Des voyageurs arrivés aujourd'hui de Lisbonne signalent l'inexactitude des nouvelles lancées par Lisbonne de source républicaine, sur la situation à Porto et sur les opérations des troupes royalistes. Il est au contraire certain que les troupes royalistes sont entrées à Mafra, où elles ont été acclamées et avec elles la monarchie. De toutes parts on attend impatiemment l'arrivée des royalistes comme des libérateurs des populations du sud opprimées. La cérémonie funèbre qui eut lieu hier à la mémoire du roi Carlos et du prince Philippe a constitué une manifestation imposante d'affection pour la mémoire des victimes de la révolution de Lisbonne et une adhésion à la cause nationale.

Des pluies torrentielles persistantes retardent le développement des opérations des troupes royalistes, mais leur marche vers le sud continue.

REVUE DE LA PRESSE

Paris, 3 février.

LE SCANDALE DE LA VIE CHERE

La guerre, en raréfiant fatalement certaines matières et en amenant par voie de spéculation des bénéfices considérables, a suscité un peu partout l'appétit et le désir de l'exploitation, et c'est ainsi, note M. Alfred Capus dans le **Figaro**, que les pères d'admirables soldats se sont montrés d'un mercantilisme abominable, ils ont répandu des douleurs et des tristesses sans nombre dans le pays pour que leur fils défendaient jusqu'au sacrifice de la vie. Mais...

« Une société ne peut admettre ces compensations, et elle est obligée de se défendre dans la paix comme dans la guerre. Il lui faut coûte que coûte et dût-elle se montrer impitoyable, retrouver son équilibre après ces secousses, reprendre sa marche, punir le crime et la maraude. »

« MISSIONS SPECIALES » D'AVIATEUR

L'aviateur Védrines fait le récit (**Journal**) de ses « missions spéciales » pendant la guerre. Elles consistaient à aller déposer et reprendre en territoire ennemi des émissaires. Au premier rang de ceux-ci étaient les douaniers :

« Un général m'appelle un jour.

» — Voulez-vous voir des hommes ? fait-il. Venez avec moi.

» Ils étaient trente, alignés, des simples soldats... Ils avaient l'air d'hommes comme les autres.

« Voilà mes gabelous », dit le général.

» Et il s'adresse à eux d'une voix brève :

» — J'ai besoin d'un volontaire. Mission terrible. Un peu revenir pas. » Quelque chose à démolir. Celui qui fera cela y restera. Y en a-t-il un parmi vous qui soit décidé à donner sa peau ?

» Ils étaient trente simples douaniers. Trente bras se levèrent. Le général nerveusement me donna un imperceptible coup de coude. Quelques jours plus tard j'enlevais mon homme. La chose fut faite. On ne le revit plus.

» Voici de quelle façon les choses d'ordinaire se passaient. Mon chef, le commandant Brocard, me prenait dans un coin et me disait :

« Vous allez recevoir quelqu'un... mission spéciale »

» Le lendemain on voyait arriver à l'escadrille un simple soldat. Je faisais croire aux camarades que c'était un mécanicien ou bien un mitrailleur hors ligne. Nous faisions quelques vol d'entraînement. Je lui apprenais à la lisière de quelque bois comment retourner prestement mon appareil. Je lui apprenais à descendre d'avion ou à y regrimper en vitesse. Et puis nous partions.

» J'en ai conduit beaucoup ainsi. Je suis retourné les chercher chaque fois que c'était humainement possible. Ils n'étaient pas toujours au rendez-vous. Chaque fois que j'en déposais un je sentais un coup au cœur à l'instant où je le voyais sauter de mon « zinc » et se sauver à travers les blés en cachant ses pigeons. Eux, ils étaient plus calmes que moi. Je me souviens d'un Ardennais qui fut pris et fusillé quelques jours plus tard. »

Une expédition difficile, entre autres, dans la région du fort de Condé :

« Il faisait un temps atroce. Grand vent. Ciel bouché. En un mot, toutes sortes de mauvais présages. J'arrive à l'endroit convenu. L'homme était là, mais de l'autre côté d'un champ, à 400 mètres de distance. Et voilà qu'au moment d'atterrir, j'aperçois des cavaliers boches qui m'avaient vu et qui couraient vers moi. Je ne vivais plus.

» Mon type courait tant bien que mal à travers les blés. Enfin, il me rattrape. Je l'empoigne à la hâte comme je peux et je décolle avant même qu'il n'ait escaladé l'avion. Il avait toutes les chances de dégringoler. Il s'installe tout de même.

» Bzz... bzz... on nous tire dessus de partout. Je nage au milieu des balles. J'essaie de prendre un peu de hauteur et je me retourne. Quel type! Il rigolait de toute sa grosse figure d'un petit air avantageux, et il me hurle ces simples mots : « Eh bien! » mon vieux! j'ai « fait » une chic poule! »

» Il m'a donné du cran, celui-là, pour le reste du voyage, et je vous assure que ça ne m'a pas paru difficile, en rentrant, d'aller compter soigneusement les péniches sur le canal de Saint-Quentin! »

Mort du compositeur Xavier Leroux

Paris, 2 février. — On annonce la mort du compositeur de musique Xavier Leroux.

Prix de Rome en 1885, il fut nommé en 1896 professeur d'harmonie au Conservatoire. Il fit représenter à l'Opéra de Paris « Astarté » et « la Reine Fiammette » à Nice, « William Ratcliff », à Monte-Carlo, « Théo » « William Ratcliff », à Monte-Carlo, « Théo » « William Ratcliff », à Monte-Carlo, « Théo »

Le prince de Serbie à Paris

Déclarations du prince régent

Paris, 2 février. — Le prince Alexandre, en arrivant à Paris, a fait à un de nos confrères les déclarations suivantes :

« Je suis venu en me rendant au très vif désir de mon peuple pour me mettre en contact direct avec les représentants de nos alliés au moment où ils sont occupés à résoudre les grands problèmes de la paix qui touchent nécessairement les intérêts vitaux de mon peuple.

» Je suis particulièrement heureux de pouvoir, à cette occasion, être l'interprète des sentiments de grande amitié que mon peuple éprouve pour la France qui, par son héroïsme dans la grande guerre et son dévouement à la cause de la justice, s'est assuré l'admiration du monde entier.

» Le sang que nos soldats ont ensemble versé dans les longs et durs combats sur les champs de Salonique rendra le lien qui existait entre nos pays encore plus intime et scellera pour toujours la grande amitié qui jusqu'à présent était à la base de nos relations.

» Dès les premiers jours de cette épouvantable guerre, la France n'a cessé par le grand intérêt qu'elle a porté à mon peuple de lui inspirer des sentiments de cordiale reconnaissance. »

En Allemagne

Le corps de Rosa Luxembourg retrouvé

Amsterdam, 1er février. — On télégraphie de Berlin :

« Des spartakistes viennent de retrouver le corps affreusement mutilé de Rosa Luxembourg. »

BORDEAUX

1

Il y a un an

4 FEVRIER 1918

Les maximalistes poursuivent la désorganisation de l'armée russe. En Moldavie, les troupes russes abandonnent le front et se livrent au pillage.

Le gouvernement allemand somme les maximalistes d'accepter ses conditions.

A Berlin et dans diverses villes d'Allemagne, l'état de siège renforcé est proclamé pour essayer d'enrayer les manifestations populaires.

Ouverture du procès Bolo, Porchère et Cavallini devant le 3e conseil de guerre de Paris.

Arrestation, en Grèce, des anciens ministres de Constantin.

A l'Alliance républicaine

UN GRAND PARTI NATIONAL

Après un sommeil de quatre années, la Fédération girondine de l'Alliance républicaine démocratique a tenu à affirmer sa vitalité et, la paix venue, à grouper de nouveau ses adhérents, ses amis.

En se réjouissant de la victoire et de la grandeur de notre pays, la Fédération a donc voulu, en une conversation intime, s'entretenir avec ses membres de leurs communes espérances et examiner les obligations qui s'imposent actuellement à la démocratie, à tous ceux réclamant comme la France, le progrès et le respect des lois et de l'ordre public.

Cette réunion a eu lieu dimanche, à deux heures, au siège social, 27, rue des Remparts. Les membres de l'Alliance, heureux de se retrouver, avaient répondu nombreux à l'appel du comité. Quelques-uns d'entre eux — parmi lesquels nous citerons MM. Chastenet, sénateur; Charles Chaumet, Combrouze, députés; Juillidier, Mothes et Coustou, conseillers généraux, Emile Laparra, aux armées — avaient exprimé leurs très vifs regrets de ne pouvoir prendre part à cette amicale manifestation.

Dans une substantielle causerie, empreinte d'un souffle patriotique généreux et puissant, M. Louis David, conseiller général, président du comité, après avoir dit combien, avec l'assemblée, il déplorait qu'une indisposition ait empêché M. Charles Chaumet — avec lequel avait été fixé le jour de la réunion — de venir à Bordeaux, a retracé à grands traits les événements survenus depuis le 10 juillet 1914, date de la dernière assemblée générale de la Fédération girondine.

Le distingué président a examiné en particulier la situation économique actuelle et réclamé l'étude de mesures rapides et énergiques afin de donner une sanction immédiate à notre victoire et de mettre fin aux difficultés de tous ordres au milieu desquelles nous nous débattons.

Les diverses consultations du corps électoral sont prochaines. Nos admirables soldats, qui si héroïquement et avec une si belle abnégation ont rempli leur devoir, vont rentrer dans leurs foyers. Ils n'admettront pas d'avoir souffert en vain; ils affirmeront leur volonté qu'on ne rende pas stérile, pour la France, leur sacrifice. En même temps qu'il faut songer à leur faciliter l'existence, il importe de s'appliquer à appuyer leurs vues patriotiques si justes et si légitimes...

L'action de l'Alliance républicaine doit être largement démocratique. La tâche que réclame sa vigilante attention est de rallier dans son sein ou autour d'elle toutes les bonnes volontés. Il convient de faire l'union de tous pour que la France soit plus grande, plus prospère; pour annihiler les efforts coupables de ceux qui voudraient la jeter dans l'anarchie afin de satisfaire leurs instincts malsains.

M. Louis David conclut en reconnaissant que l'œuvre à entreprendre est considérable. Le devoir de tous les bons Français est de s'y associer.

M. Calmel, secrétaire général, prenant ensuite la parole, a examiné le programme social et économique à réaliser, et s'est également élevé contre les idées aussi fausses que criminelles que certains s'efforcent de mêler aux questions ouvrières. Il veut, avec nos soldats, dont il fait un éloge chaleureux et ému, que la victoire de la France ne soit pas un mot, mais une réalité, et réclame, à son tour, la constitution d'un grand parti national.

Les deux orateurs ont été vivement applaudis. L'après-midi s'est poursuivie au milieu d'un utile échange de vues.

Ce premier contact peut et doit être fécond en résultats pratiques. L'union de tous est en effet indispensable afin de faire porter tous ses fruits à la victoire que la France a payée du sang de ses enfants.

LIGUE FRANÇAISE

CONFÉRENCE

de M. le général Léon Durand

La conférence de M. le général Léon Durand sur « l'Effondrement de l'Allemagne et la Société des nations », conférence organisée par la section bordelaise de la Ligue française, avait attiré lundi après-midi un nombreux public dans la salle de l'Athénée.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. le général Larchey, qui présidait cette réunion; M. le général Hallouin, commandant la 18e région; M. le colonel Roy, major de la garnison; M. Henri Rodel, conseiller à la cour; M. Rontin, substitut du procureur de la République.

Le conférencier, dont on connaît les glorieux titres militaires, et notamment le rôle important qu'il a joué à la bataille du Grand-Couronné de Nancy, est en même temps un orateur disert et élégant.

Il expose d'abord, avec une précision documentaire qui autorise la cessation des hostilités, la part prise par la 68e division de réserve et le 344e régiment d'infanterie, qu'il commandait, à la bataille de la Marne et de Verdun. L'héroïque sacrifice des troupes du 18e corps placées sous ses ordres contribua largement à libérer les forces nécessaires au général Joffre pour prendre l'offensive.

Maintenant que le rêve d'hégémonie mondiale du kaiser s'est effondré, il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter le retour d'agressions semblables à celle de 1914.

Et M. le général Léon Durand, qui fait partie de la commission chargée d'élaborer le projet de constitution d'une Ligue des nations, énumère, avec une réelle élévation de vues, les conditions indispensables pour que cette Ligue constitue une garantie efficace : création d'une force militaire internationale, maintien de l'union entre les alliés, organisation d'une frontière fortifiée sur la rive gauche du Rhin.

La conférence de M. le général Léon Durand a été très appréciée, et son auditoire n'a cessé de lui prodiguer ses marques d'approbation.

Epilogue d'une visite

Les lecteurs de ce journal n'ont pas oublié le récent passage à Bordeaux d'une délégation d'ingénieurs américains dirigée par l'un d'eux, le major Case qui, après un voyage d'études dans certains ports et grands centres industriels français vient de repartir pour les Etats-Unis « à bord de la Lorraine ».

Le président de la délégation a tenu à marquer d'une façon particulière les constatations faites par lui-même et ses collègues lors de leur séjour dans notre port, et il a adressé à M. le Maire de Bordeaux et à M. le Président de la Chambre de commerce les lettres dont nous donnons ci-après la traduction :

« Paris, 18 janvier.

» A M. Charles Gruet, maire de Bordeaux.

» Monsieur le Maire,

» La Délégation des Ingénieurs américains m'a demandé de vous exprimer combien elle avait été sensible à votre bon accueil lors de sa visite récente, ainsi qu'à l'excellence des dispositions prises qui lui ont permis de voir dans le peu de temps dont elle disposait, tant de réalisations et de possibilités commerciales destinées à favoriser le développement de rapports économiques et financiers encore plus étroits entre nos deux pays.

» Chaque membre de la Délégation retourne chez lui résolu à faire tout son possible pour accroître la coopération entre la France et les Etats-Unis, et nous emportons également les souvenirs les plus agréables de votre ville.

» Avec les assurances réitérées de ma plus haute considération, je reste, Monsieur le Maire, votre sincère et reconnaissant.

» Signé : James F. CASE,
» Président de la Délégation des Ingénieurs américains. »

« Paris, 18 janvier.

» A M. le Président et à MM. les Membres de la Chambre de commerce de Bordeaux.

» Messieurs,

» J'ai l'agréable devoir de vous dire, au nom de la Délégation d'Ingénieurs américains, combien elle a apprécié la cordialité de votre réception et les dispositions prises qui nous ont permis de voir de façon si complète les grands travaux déjà réalisés ou en préparation dans votre merveilleux port de Bordeaux.

» Nous avons été grandement impressionnés par l'esprit large et entreprenant de votre Chambre de commerce et des autorités du port, ainsi que par les futurs aménagements qui comprennent la totalité de l'estuaire de la Gironde.

» Bordeaux a indiscutablement l'avenir le plus brillant, non seulement pour le sud-ouest de la France, mais aussi comme la porte d'accès de toute l'Europe continentale.

» Tous les membres de notre délégation ont été très impressionnés par ces perspectives et, si nous-mêmes et les Sociétés que nous représentons pouvons vous apporter notre coopération ou notre aide pour la réalisation de vos projets, nous considérerons cela comme un privilège.

» En attendant et avec la plus haute estime nous restons, chers Messieurs, vos dévoués.

» La Délégation d'Ingénieurs américains.
» Signé : J. F. CASE, président. »

Légion d'honneur

Notre concitoyen, M. Gabriel Lamaignère, juge au Tribunal de commerce de Bordeaux, capitaine d'infanterie à l'état-major d'une division, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la belle citation suivante :

« Officier de tout premier ordre. Au cours des opérations offensives exécutées par la D. I. du 26 septembre au 10 octobre 1918, a donné un magnifique exemple de courage et d'endurance. Bien qu'atteint sérieusement par la fièvre, a tenu à remplir toute la mission dont il était chargé au cours de l'engagement. Le 6 octobre, a poussé, sous le feu, une pointe hardie au delà des premières lignes jusqu'au village d'Hauviné, dont il constatait l'occupation, rapportant ainsi un précieux renseignement pour le commandement. Une blessure, cinq citations. »

Ajoutons que cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Médaille des douanes

La médaille d'honneur est décernée aux agents des douanes de Bordeaux, les sous-brigadiers Jules Delphin et Etienne Daunit.

Société de géographie commerciale

Conférence de M. Georges Blenaimé

Nous apprenons que la prochaine conférence de la Société de géographie aura lieu le lundi 10 février. Un journaliste connu, conférencier de grand talent, M. Georges Blenaimé, viendra parler de « l'Avenir de la Pologne ».

Le sujet offre un intérêt exceptionnel, à cette heure où la Conférence de la paix s'occupe de la Pologne, vers qui tous les yeux sont tournés. M. Georges Blenaimé est particulièrement documenté sur ce pays qu'il connaît, ainsi que toute l'Europe centrale, la Russie, etc. Il possède une collection de projections tout à fait remarquable.

Nul doute que la séance soit particulièrement intéressante et digne de celles que la Société organise depuis le début de la guerre. Nous en reparlerons.

Académie des sciences, belles-lettres et arts

Le 30 janvier, l'Académie a reçu en séance son nouveau membre, M. Guérin.

Elle a élu membre résidant M. Capus, et entendu de M. Gayon un rapport sur la situation financière de la compagnie.

M. Paul Gautier a lu une poésie patriotique intitulée : « Le Froment ».

Portugal et France

Il vient d'être formé à Bordeaux, sous la présidence d'honneur du consul, M. Simões Lopes Ferreira, un bureau de renseignements de la Société Propaganda pli Portugal. Ce bureau, dont le président est M. Mario De Lima Netto, 52, cours de Verdun, Bordeaux, a pour but notamment de développer les rapports amicaux touristiques et commerciaux entre le Portugal et la France.

La Foire de Bordeaux, qui se tiendra du 31 mai au 15 juin, sera une manifestation de nature à favoriser ce rapprochement entre les deux pays.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre, oignons et topinambours par la municipalité

Mardi 4 courant, la municipalité fera vendre des pommes de terre, des oignons et des topinambours sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché de Lerme, marché des Chartrons et marché de la place Amédée-Larrieu.

Les heures et les prix de vente ne sont pas modifiés.

Prévoyance sociale

Le comité départemental de la Prévoyance sociale s'est réuni à la préfecture le 23 janvier, sous la présidence de M. Charles Cazalet.

Au sujet de la Serviette du Soldat, qui vient de recevoir du Parlement une subvention de 40.000 fr., le président fait connaître que prochainement cette œuvre allait se transformer en « Œuvre de la Serviette de l'écolier, et commencerait une propagande, d'accord avec le ministère de l'instruction publique, pour répandre la propreté corporelle dans les écoles. M. Viret a déclaré qu'il se proposait de demander à toutes les Crèches d'installer des bains-douches dans leurs locaux.

Le président fait part finalement de l'entrevue qu'il avait eue avec M. le Préfet, en vue de la création d'un office public départemental d'habitations à bon marché. Le Conseil général de la Gironde sera appelé à sa plus prochaine session à émettre un avis de principe en faveur de cet organisme, qui est appelé à donner les plus féconds résultats, surtout en ce qui concerne le logement des familles nombreuses.

Bordeaux la nuit

UN MARIN REÇOIT DES COUPS

Le nommé Gustave Blot, marin, demeurant 4, quai des Docks, a porté plainte contre un sieur Pierre qui, à la suite d'une discussion, le frappa violemment, lui creva un œil et lui fit deux entailles au front.

UN AUTRE EN DONNE

Dimanche soir, vers huit heures vingt, un marin porta des coups à l'agent cycliste Gagnaire qu'il avait bousculé en descendant d'un tramway rue d'Ornano. L'agent fut grièvement blessé à l'œil gauche et sur diverses parties du visage. On possède sur l'agresseur des renseignements qui amèneront sans doute son arrestation prochaine.

ENCORE LE BROWNING

Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs assaillirent rue de Berry un employé des tramways, M. Emile Bonnet, et le dépouillèrent de son portefeuille. La victime porte une assez grave blessure au nez.

L'épuration de Bordeaux

Au cours d'une descente de police dans des meubles du boulevard Antoine-Gautier, deux femmes ont été arrêtées sous l'inculpation d'excitation de mineures à la débauche. Ces femmes exploitaient les filles qu'elles recevaient chez elles en percevant le prix de leurs faveurs et en se bornant à leur fournir la nourriture.

Six de leurs pensionnaires, qui étaient dans un état — lamentable — ont été conduites à la Permanence.

Il convient à ce sujet de féliciter M. Farfais, chef de la Sûreté, pour le zèle et l'énergie qu'il met à poursuivre cette œuvre d'assainissement de notre ville.

Lugubre trouvaille

Samedi vers sept heures du soir, l'agent Balanqué a trouvé devant le bureau de poste de la place de la Bourse, un fœtus enveloppé dans un papier de couleur crème.

Ce fœtus, qui paraît avoir quatre à cinq mois de gestation, a été transporté à la Morgue, où M. le docteur Salesse procédera à son examen.

Collision de véhicules

Samedi, vers trois heures de l'après-midi, au croisement de la rue de la Gare et du quai de Paludate, un tramway a heurté violemment une charrette attelée d'un cheval transportant des barriques.

La charrette qui était conduite par M. Labat, 82, rue Ferbos, ne fut pas endommagée, mais la lanterne du tramway a été brisée et le frein tordu.

HENRIQUE ET LA BANDE

Le meurtrier de la rue Porte-Dijeaux serait connu

La suite de l'enquête menée avec beaucoup d'activité par M. Vialles, sous-chef de la brigade mobile, au sujet de la dangereuse bande dont nous avons narré quelques exploits, vient d'aboutir à une révélation des plus intéressantes : on a maintenant la quasi-certitude que l'un de ses membres, X..., serait l'auteur du meurtre accompli dans la soirée du 3 décembre, rue Porte-Dijeaux, sur la personne du soldat Perpezat.

LES PREMIERES HYPOTHESES

Dès le lendemain du crime, le service de la Sûreté avait arrêté un individu soupçonné sinon d'avoir participé à l'agression, au moins d'en connaître les auteurs. Mais les interrogatoires auxquels il fut soumis et les précisions qu'il donna sur l'emploi de son temps établirent qu'il était tout à fait étranger à cette affaire. Il fut remis en liberté.

On chercha alors à obtenir des renseignements auprès des témoins de l'assassinat. Mais plusieurs d'entre eux ne tenaient pas à se faire connaître, et ceux qui voulurent bien parler le firent avec une discrétion véritablement exagérée. Tout ce que l'un d'eux consentit à dire, c'est que, mis en présence des agresseurs, il les reconnaîtrait.

La sincérité des témoins était d'ailleurs loin d'être parfaite. Qu'on en juge ! Un jeune homme qui prétendit avoir poursuivi l'assassin se trouve être précisément parent d'un des inculpés affiliés à la bande de Henrique. On peut conclure de là que les poursuivants avaient un tout autre but que de rejoindre les fugitifs.

UNE MANŒUVRE COUSUE DE FIL BLANC

Quelqu'un pourtant se montra plus communicatif, et ce quelqu'un, ce fut X... lui-même.

Ils vinrent en effet spontanément à la Permanence fournir des renseignements sur le meurtre de Perpezat, et donna du coupable un renseignement très précis.

Cette démarche d'un individu dont le casier judiciaire est chargé de quelques condamnations parut à bon droit suspecte au chef de la Sûreté. Il donna l'ordre à ses inspecteurs « d'avoir X... à l'œil ».

TROP PARLER NUIT...

Ceux-ci entreprirent alors une série de recherches dans les divers débits que fréquentait la bande.

Ils y apprirent que X... se vantait souvent de ses méfaits et de la sûreté de ses coups. « Quand j'ai touché un type, disait-il couramment, il n'en revient pas » Et à des camarades qui parlaient devant lui de l'affaire de la rue Porte-Dijeaux, il répondit en riant : « Pas besoin de me raconter le coup. Je suis mieux placé que personne pour le connaître. »

TROIS TEMOIGNAGES ACCABLANTS

Mais tout cela, quoique très significatif, ne constituait cependant que des indices. Il fallait une preuve.

Les trois nouvelles dépositions recueillies par M. Vialles constituent une accusation dont il semble bien difficile que X... parvienne à se justifier.

Le premier témoignage émane d'une personne dont il ne nous est pas permis de révéler le nom, mais dont les dires ne semblent pas devoir être mis en doute.

Cette personne déclare qu'un individu attablé avec X... dans un débit lui dit : « Tu sais, un copain Jules demande à te voir; il paraît qu'il n'est pas content de toi. » X... s'écria alors : « Ah ! il n'est pas content ! Eh bien ! il fera bien de ne pas « jaser ». On lui coupera la langue comme à l'autre; il ne parlera plus celui-là. » Et, en prononçant ces mots, il montra la crosse du revolver qu'il avait dans sa poche.

Une femme dite « Gaby » et Camille N..., qui assistaient à la scène, confirment entièrement cette déclaration. Ils ajoutent : « Tout le monde savait parfaitement que X... voulait parler de Perpezat, auquel il se vantait d'avoir fait son affaire. »

Bien entendu, ce X..., dont il ne nous est pas permis, en raison de la gravité de l'accusation qui pèse sur lui, de révéler le nom, est actuellement sous les verrous.

L'enquête continue en vue d'établir les causes qui ont provoqué le meurtre de la rue Porte-Dijeaux.

COMMUNICATIONS

Chemin de fer d'Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide

Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises à destination des réseaux P.-O. et Nord se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de : 9.501 à 11.500 (série P. D.) seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide le mardi 4 février courant.

L'acceptation des wagons transports G. V. à destination de Tours ou dont l'itinéraire d'acheminement est établi par Tours, à l'exception des marchandises destinées à l'alimentation humaine, les avoines et les fourrages pour l'armée est suspendue jusqu'au 5 février inclus.

Sous réserve des restrictions en vigueur, notamment celles intéressant les Compagnies P.-O., Est et P.-L.-M., les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 11.501 à 13.500 (série P. D.) seront acceptées à l'expédition le mercredi 5 février.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY

MATCHES OFFICIELS

Le S. A. B. E. C. est champion de la Côte d'Argent

A LIBOURNE

Sabécistes battent Libournais par 16 points à 0.

Si le score n'indique pas l'écart de classe qui séparait les deux équipes qui évoluèrent dimanche sous un ciel radieux — mais par un froid sec — devant une fort belle chaudrée, à Pâtus, il donne cependant une idée de la partie fournie par les vainqueurs. Maîtres de la situation dans toutes les phases du jeu, les Sabécistes ne surent pas profiter de leur incontestable supériorité pour inscrire au tableau en chiffres éloquents la preuve de cette supériorité.

Les avants offrirent à leurs lignes arrières d'innombrables occasions d'attaques. La plupart furent à peine esquissées, d'autres avortèrent, non seulement à cause de la défense serrée d'en face, mais surtout sur des maladresses décevantes. Je veux admettre que la légèreté excessive du ballon, l'état glissant du terrain et l'obstruction inlassable des adversaires peuvent expliquer quelques-uns de ces « loupages », mais, dans l'ensemble, ce fut l'absence de liaison, le manque de fini qui sont l'exacte explication de l'anémie du score.

Un seul essai fut réussi dans la première mi-temps, par Taillefer, sur une combinaison de jeu entre le demi de mêlée Bajac et les avants.

Les trois autres points furent acquis grâce à un coup franc pénalisant fort justement une des nombreuses fautes libournaises.

A la deuxième mi-temps, ce fut un continuel déclanchement d'attaques des rouges par leurs lignes arrières, que les avants s'évertuaient à servir. Un seul essai en résulta. Guyon, sur une magistrale ouverture, filant et trompant la défense adverse pour aller marquer entre les poteaux, permettant à Valade de transformer.

Le dernier essai fut l'œuvre d'Hourdebaigt, en collaboration avec... les Libournais, qui, placés comme à leur ordinaire en avant de la mêlée, ne purent se replier assez tôt pour empêcher le vaillant capitaine sabéciste de fondre vers leurs buts et de marquer en bonne place, donnant ainsi une nouvelle occasion à Valade de réussir le but.

Quelques échappées individuelles de Libourne, notamment de Delugin, qui semble affectionner l'interception, ne furent jamais dangereuses.

Pourtant les Libournais se défendirent vaillamment et eurent même quelques vellétés d'attaques vite réprimées par la défense bordelaise. Ils observèrent scrupuleusement la consigne : tacher d'étouffer les départs adverses, trop souvent même en adoptant une position de hors-jeu un avant trop — avec les mêlées défectueuses — leur coûter plus cher encore si l'arbitre, M. Mauvilain, pourtant sévère, avait voulu toujours les pénaliser. Mais le match déjà assez haché par ces fautes continuelles, y aurait perdu plus encore.

Si les Sabécistes avaient tenu à marquer des points à tout prix, ils auraient dû laisser ce soin à leurs seuls avants, qui nous donnèrent, par éclaircies, un aperçu de ce dont ils étaient capables. Mais on s'obstina à essayer de faire du grand jeu ouvert, afin de donner du travail aux lignes arrières, qui en ont du reste sérieusement besoin.

La liaison entre la mêlée et les divisions d'attaque est loin d'être parfaite. De nombreuses répétitions d'ensemble sont nécessaires si les Sabécistes veulent profiter de la valeur de leur pack très homogène et de celle des individualités de l'arrière, brillantes mais ne se conjuguant pas, comme elles semblent pourtant en être capable.

Malgré sa dureté — Taillefer et Bajac resteront immobilisés pour quelques temps — le match ne donna pas le spectacle d'un acharnement déplorable, et le public lui-même, quoique un peu nerveux par instants, sut rester sportif.

Voilà donc le S. A. B. E. C. champion de la Côte d'Argent. Ses éléments, nous le répétons, sont capables de défendre les couleurs de notre région. Mais, surtout avec le handicap que va causer l'indisponibilité des deux blessés, les Sabécistes feront travailler encore sans relâche s'ils veulent que leur maillot rouge — orné, dimanche, d'un crêpe de deuil — triomphe dans les prochaines compétitions officielles. Nous persistons à penser que le « quinze » champenois — à la mort de Sabaté laisse un énorme vide — peut aller loin. A lui de le vouloir.

R. H.

On lira avec intérêt, dans le prochain « Sports », avec l'interview du référé Manvillain, les opinions autorisées des fameux rugbymen bordelais Bargelès et bordelais Roger Lerou.

AU BOUSCAT

Sabadistes battent Rugbymen par 17 points (5 essais, 1 but) à 11 points (2 essais, 1 but, 1 but sur coup franc).

C'est devant une assez belle assistance qu'a eu lieu dimanche, au Bouscat, la partie qui opposait les prises le Stade et le Rugby-Club. Le sport, assez rarement atteint dans une partie de championnat, peut donner une idée de ce qu'fut ce match. Nous avons assisté à une véritable débauche de jeu ouvert du côté du Stade qui s'est trouvé dans la nécessité de faire jouer ses lignes arrières à outrance pour compenser la façon lamentable dont les avants sabadistes ont compris leur rôle et surtout leur devoir durant toute la première mi-temps. Ils sentaient très nettement que « ça ne dominait pas, chacun faisant à peu près à sa guise. » En un mot, il y avait plus que du flottement. Mais, n'insistons pas.

Dans ces quarante premières minutes, un essai sur passes de trois-quarts fut marqué par lieu, bien servi par Guy. Et ce fut tout. Le Rugby-Club ne cessa de dominer par la suite, et, après avoir raté coup sur coup trois essais d'un cheveu, il finit par marquer à la suite d'une mêlée tournée un essai qui ne fut pas transformé. Quelques belles ouvertures de Bène, sans résultat d'ailleurs, et le Rugby-Club, à la suite d'une faute, devait voir attribuer un coup franc. Résultat : la balle passe entre les poteaux. Stade 3 points. Rugby-Club 6.

Cela suffisant effacer la mauvaise impression du début, le Stade se décide à sortir de sa somnolence respectable et les avants finissent par « en un peu. Quatre essais de bonne facture récompensèrent alors les efforts désespérés du team sabadiste. Il était temps.

Aussi, après un tel coup de collier, on avait le droit de sans doute souffler un peu, ce qui permit à l'adversaire, en la personne du troisquart aile Ducos, de s'offrir un fort bel essai d'un but vint couronner.

Quelques instants après, une tentative de drop de Rien fait long feu.

Le Rugby-Club domine encore le Stade dans les 22 mètres dont il ne sortira guère jusqu'à la fin.

Le Stade peut s'estimer fort heureux d'être sorti de cette aventure à si bon compte. Il n'en fut pas d'un cheveu qu'il ne perdît la partie et, ma foi, il ne l'eut pas volé.

Battus en mêlée et aussi dans le jeu ouvert, ce n'est qu'à la touche que les avants blancs ont fait montre de quelque supériorité, jamais, depuis le début de la saison, nous n'avons eu une impression aussi pénible. Les équipiers ont une rude revanche à prendre et au plus tôt.

Demis et trois-quarts ont fait l'impossible pour pallier à la mauvaise exhibition de leurs avants.

L'arrière fut bon. Bène, Rieu, et surtout Guy, le meilleur des trente, méritent seuls d'être signalés.

Le Rugby-Club a droit aux plus vives félicitations pour son ardeur inlassable, son courage et ses plaquages sûrs. Ses avants forment un pack homogène et suivent bien; le demi de mêlée a de l'étoffe et, chez les trois-quarts, Ducos possède de la classe. L'arrière fut insuffisant.

En somme, si le meilleur a gagné, il ne doit sa victoire qu'aux trop rares occasions où « la classe parla ».

H. C.

EQUIPES DEUXIEMES. — S. B. U. C. bat A. C. B. par 36 points à 0 en une mi-temps.

Championnat de la Côte Basque

A DAX

Les Dacquois battent les Boucalais par 6 points à 0

Dimanche, l'Union sportive dacquoise a battu le Boucau-Stade par 6 points (2 essais : Lacaze, Fargues), à zéro.

Les avants dacquois ont tenu le choc et ont dominé. En deuxième mi-temps, nette supériorité de Dax, qui marque dans les vingt dernières minutes, utilisant ses belles lignes arrières.

Le Boucau, privé de Serratte, opposa un jeu un peu décousu. Les meilleurs parmi les forgerons furent Bédère et Castets. A Dax, tous méritent d'être félicités.

Arbitrage très consciencieux de M. Fitte, de l'Armagnac-et-Bigorre.

Championnat du Périgord-Agenais

A AGEN

S. C. Agenais et C. A. Périgourdin font match nul : 3 à 3.

Dimanche, à Agen, devant un public très nombreux, le Sporting-Club agenais et le Club athlétique périgourdin, Compound P. O., ont fait match nul, ayant marqué chacun un essai non transformé.

La partie, très serrée, fut peu intéressante. Périgueux domina pendant presque la totalité de la partie. Ce n'est que vers la fin qu'Agen put se ressaisir et que le trois-quarts aile Sellier réussit à égaliser en marquant un superbe essai classique entre les poteaux sans que le but soit réussi. La fin était sifflée peu après.

Championnat du Languedoc

A PERPIGNAN

Les Narbonnais battent les Carcassonnais par 12 points à 3.

C'est sur un terrain neutre que les Jumpers narbonnais et l'Association sportive carcassonnaise se sont rencontrés.

Le ground du S. O. P. avait été choisi pour ce match qui ne fut à aucun moment palpitant d'intérêt.

Les deux équipes, en effet, se montrèrent d'une infériorité égale. La première mi-temps fut faite de cafouillages qui ne donnèrent aucun résultat. La deuxième mi-temps vit quelques passes à Narbonne, qui marqua quatre essais coup sur coup.

Dans les ultimes minutes, Carcassonne qui avait été acculé dans ses buts, prit de l'air et réussit à aplatir le ball dans les buts adverses.

La partie a été impartialement arbitrée par M. Etienne Carbonne, arbitre officiel.

Championnat interscolaires

Jasmins d'Agen battent Boutons d'Or de Mont-de-Marsan par 6 points à 0.

Dimanche, à Agen, l'équipe des Jasmins du Lycée d'Agen a triomphé des Boutons d'Or du lycée de Mont-de-Marsan par 6 points (2 essais) à zéro.

MATCHES AMICAUX

A PARIS

Tous les matches de football rugby ont été remis à une date ultérieure à cause de la neige.

A TARBES

Bayonnais et Tarbais font match nul

Dimanche, par une superbe après-midi ensoleillée et devant une affluence considérable, l'Aviron bayonnais et le Stade tarbais ont fait match nul. Rien n'a été marqué au score.

Malgré le terrain couvert de neige, les deux équipes se sont efforcées de faire du jeu ouvert, les deux teams faisant jeu égal en première mi-temps. Tarbes dominant en deuxième.

Les avants tarbais, qui comptaient quelques remplaçants, ont joué splendidement. Bayonne avait amené sa forte équipe.

L'arrière Clément, de Tarbes, a été le meilleur du lot.

Excellent arbitrage de M. Faget.

A TOULOUSE

Toulousains battent C. G. E. par 8 points à 3

Dimanche, le Stade toulousain a battu le fameux C. G. E de Paris par 8 points (2 essais, 1 but) à 3 points (1 essai).

Très belle partie, conduite sans aucune défaillance de part et d'autre et applaudie par un nombreux public.

A ROCHEFORT

Les Rochefortais battent les Orléanais par 6 points à 3

Le S. A. rochefortais (1) a battu dimanche les Tanks d'Orléans (1) par 6 points (2 essais) à 3 points (1 essai).

La partie a été fort intéressante. Rivalisant a marqué les deux essais de Rochefort, et Voyan celui d'Orléans.

AUTRES RESULTATS

AU STADIUM. — S. A. B. E. C. (2) bat S. A. B. E. C. (Espérance), par 5 points (1 essai, 1 but) à 0.

A PERIGUEUX. — L'Union C. A. P. et C. P. O. (2) bat la Jeunesse sportive périgourdine (1) par 6 points à 0.

LES SPRINGBOCKS AU STADIUM

La C. C. de l'U. S. F. S. A. vient de désigner le terrain du Stadium de Bordeaux pour le match qui doit venir disputer les Afrikanders le 23 février.

FOOTBALL ASSOCIATION

MATCH OFFICIEL

Coupe de France

DEMI-FINALE

A BORDEAUX

Parisiens battent Médocains par 4 buts (2 penalties) à 3.

Tel est le résultat brut du grand match qui opposait, dimanche, au Jard-Mérignac, en demi-finale de la Coupe de France, l'Olympique de Paris à la Vie au Grand Air du Médoc. Ce score indique que la partie fut très disputée, mais le nombreux public qui se pressait sur les touches, est parti avec la très nette impression que la V. G. A. Médoc aurait dû triompher. Les Bordelais furent battus par 4 buts, dont deux penalties, à 3. Il n'est pas banal d'être éliminé, en effet, par deux coups de pied de réparation, qui étaient d'ailleurs très discutables, mais qui furent accordés par l'arbitre. La V. G. A. M. a, paraît-il, déposé une réclamation sur la validité de ces pénalités.

La partie fut particulièrement intéressante. Le jeu fut très serré et dur, mais assez rapide; il donna bien l'impression de celui d'un grand match officiel. Les deux teams, qui comprenaient des joueurs de classe, étaient bien près l'un de l'autre.

Les visiteurs marquèrent les premiers sur un penalty, à la suite d'une charge de Jourde, puis la V. G. A. M. égalisa sur un centre d'Etienne, repris par Jourde. A la suite d'un mauvais dégagement d'Edouard Gasqueton, la balle vint à Darques qui réussit un joli but. La mi-temps siffle peu après laissant donc l'avantage à l'Olympique par 2 buts à 1.

Dès la reprise, le jeu fut assez égal; puis, les Médocains fournirent un bel effort et dominèrent pendant un moment. Ils égalisèrent (2 à 2) à la suite d'un coup franc, qui donna la balle à Etienne, qui centra. Rôdel reprit et réussit à tromper Decoux. La V. G. A. M. continua à dominer, puis après une passe de Rôdel, Hour rendre le troisième but. L'Olympique en mit alors terriblement, et sur une faute involontaire de Lionel Gasqueton, à la limite du carré de réparation, l'arbitre accorde aux visiteurs un second penalty, ce qui leur permet naturellement d'égaliser.

Il ne reste plus que quelques minutes à jouer, et juste avant la fin, Darques rentre un but qui donne la victoire à l'Olympique par 4 buts à 3.

Chez les Parisiens, le goal Decaux, l'arrière gauche; le demi-centre Darques, firent une très bonne partie.

Chez les Médocains, les deux arrières furent très bons, supérieurs à la paire adverse. Le goal n'est pas à critiquer. Les demis firent beaucoup de travail, et les trois centres avants furent très appréciés.

P. B.-F.

MATCH INTERFEDERAL

A BORDEAUX

Montois et Sabécistes font match nul par 2 buts à 2.

Au Stadium, l'Etoile sportive de Mont-de-Marsan (1) et le Sabec (1) ont fait match nul avec 2 buts à 2.

Cette partie, vivement menée, fut intéressante de bout en bout.

L'équipe montoise, quoique très homogène, ne put terminer quelques attaques bien amorcées. Remarqué l'avant aile gauche, le demi centre et les arrières.

Au Sabec, l'équipe privée des services de Mora, Dourtife frères et Déo, eut quelques flottements et manqua de cohésion.

Brun, Riquette, Attané, Damazan, Bienabe, Carde furent les meilleurs.

A la mi-temps, le Sabec menait par 2 buts à 1.

Arbitrage large et impeccable de M. Soulié, ex-équipier premier de la Comète et Simiot.

AUTRES RESULTATS

A PARIS

Deux jolis matches d'association ont été disputés cette après-midi dans la région parisienne. Le R. C. F. a battu la Légion Saint-Michel par 9 buts à 0, et le Stade Olympique audonien a battu I. C. G. E. par 5 buts à 3.

AU BOUSCAT. — 3e groupe d'aviation (1) bat S. B. U. C. (1 B) par 1 but à zéro.

A LA BASTIDE. — S. C. B. (1) bat Rapatriés Bastidiens (1) par 8 buts à 5; S. C. B. (2) bat E. S. du P.-O. (1) par 11 buts à 1; S. C. B. (3) bat Arlac (3) par 11 à 0.

A LIBOURNE. — S. A. B. E. C. (3) bat Institution Montesquieu (1) par 3 buts à 1.

A ANGOULEME. — J. A. d'Angoulême (1) bat S. A. V. Ruelle (1) par 6 buts à 2.

A PERIGUEUX. — L'Union C. A. P. et C. P. O. et le Red Star de Limoges font match nul zéro à zéro.

CROSS-COUNTRY

DENIS BAT KEYSER

Paris, 2 février. — La troisième et dernière épreuve de la Coupe de Paris de l'U. S. F. S. A. s'est disputée cette après-midi sur 11 kilomètres dans le Parc de Saint-Cloud. Le terrain était très glissant.

Voici les résultats : 1. Denis, du R. C. F., en 39' 21"; 2. Schnellmann; 3. Keyser; 4. Bouchard.

Il y avait 263 partants. C'est le R. C. F. qui est sorti vainqueur du classement par équipes.

BOXE

Le C.A. B. à la Salle

C'est devant une salle comble que le C. A. B. a donné, dimanche, sa matinée de boxe bimensuelle. Elle